

KAJURE KAMUKERE, Jeanne D’Arc (République Démocratique du Congo)

[original : français]

Note verbale

L’Ambassade de la République Démocratique du Congo aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l’Assemblée des Etats parties au Statut de la Cour Pénale internationale à la Haye (Pays-Bas) et à l’honneur de lui soumettre la candidature de Madame KAJURU KAMUKERE Jeanne d’Arc en vue de son élection en qualité de membre du Conseil de Direction du Fonds d’Affectation Spéciale au Profit des Victimes de la Cour Pénale Internationale, pour la période 2026-2028 dont les élections se tiendront au cours de la 25^e session de l’Assemblée, prévue à New York, du 7 au 17 Décembre 2026.

L’Ambassade informe le Secrétariat de l’Assemblée que la candidate, **Madame KAJURU KAMUKERE Jeanne d’Arc**, dispose d’une grande expérience de gestion dans des situations complexes et témoigne d’un attachement profond à la justice pénale internationale, la prédisposant ainsi à mieux assurer la direction du Fonds susmentionné.
